

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le treize du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le sept s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de son maire Monsieur André JACQUEMIN.

ETAIENT PRESENTS :

Mr JACQUEMIN André, Maire,
MM. CLERC Jean-Philippe, GASPARD Marie-France, GERARD Françoise, Adjoint
MM. DA SILVA Stéphanie, KOHLER Sandra, BISCHOFF Jean-Pierre, SCHMALTZ Jean-Pierre, DIDELOT Pascale, CLAUDEY Yvette, FRATTINI Sylvain, DURUPT Nadine, ABEL Thierry, GIRARDOT Christian, AUBRY Chantal.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Monsieur BEAUX ayant donné pouvoir à Monsieur CLERC Jean-Philippe
Madame LAGARDE Mélanie ayant donné pouvoir à Madame KOHLER Sandra
Madame CLAUDEL Michèle ayant donné pouvoir à Madame DIDELOT Pascale

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur FURY Julien, Monsieur GERARD Christophe

ETAIENT ABSENTS

AUBEL Ludovic, COLIN Lydie, CLAUDEL Nelly

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie DA SILVA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la dernière réunion du 27 mars dernier.

Aucun commentaire n'est formulé. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Une fois ces précisions données, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

I APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2016 ET LEUR AFFECTATION DE RESULTAT

N° 2017/04/16

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2016

Les éléments sont donnés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES REALISEES	2 723 661.14 €
RECETTES DE L'EXERCICE	3 529 545.16 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	805 884.02 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	1 621 301.82 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE.....	2 427 185.84 €

SERVICE INVESTISSEMENT :

DEPENSES REALISEES.....	1 715 984.84 €
RECETTES DE L'EXERCICE	886 161.03 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 829 823.81 €
CREDITS DE REPORT.....	1 107 200.00 €

REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	- 1 215 626.68 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE.....	- 938 250.49 € (en affectation au 1068)

Après que le compte administratif 2016 du Budget PRINCIPAL ait été présenté, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Jean-Philippe CLERC, Adjoint au Maire, procède au vote.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix :

- APPROUVE le Compte Administratif Budget PRINCIPAL de l'année 2016.

N° 2017/04/17

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à 18 voix pour :

- APPROUVE le compte de gestion budget PRINCIPAL 2016 dressé par Mme HOEHE, Trésorière Municipale.

N° 2017/04/18

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL 2016

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget PRINCIPAL 2016.

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2017/04/19

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

Les éléments sont donnés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES REALISEES.....	286 192.56 €
RECETTES DE L'EXERCICE	298 509.01 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 316.45 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	215 149.36 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE.....	227 465.81 €
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES REALISEES.....	77 590.19 €
RECETTES DE L'EXERCICE	99 776.76 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 186.57 €
CREDITS DE REPORT	- 33 800.00 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	723 896.63 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE.....	712 283.20 €

Après que le compte administratif 2016 du Budget ASSAINISSEMENT ait été présenté, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Jean-Philippe CLERC, Adjoint au Maire, procède au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour à l'exception de Monsieur le Maire qui ne peut pas prendre part au vote :

- APPROUVE le Compte Administratif du service ASSAINISSEMENT de l'année 2016.

N° 2017/04/20

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu le Maire et en avoir délibéré, à 18 voix pour :

- APPROUVE le compte de gestion budget ASSAINISSEMENT 2016 dressé par Mme HOEHE, Trésorière Municipale.

N° 2017/04/21

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget ASSAINISSEMENT 2016.

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2017/04/22

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAUX 2016

Les éléments sont donnés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES REALISEES.....	213 803.11 €
RECETTES DE L'EXERCICE.....	252 832.89 €
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	39 029.78 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR.....	366 875.01 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE.....	405 904.79 €
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES REALISEES.....	81 296.55 €
RECETTES DE L'EXERCICE.....	66 525.98 €
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	- 14 770.57 €
CREDITS DE REPORT.....	- 105 000.00 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR.....	407 426.51 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE.....	287 655.94 €

Après que le compte administratif 2016 du Budget EAUX ait été présenté, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Jean-Philippe CLERC, Adjoint au Maire, procède au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour à l'exception du Maire qui ne peut pas prendre part au vote :

- APPROUVE le Compte Administratif Budget EAUX de l'année 2016.

N° 2017/04/23

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET EAUX 2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à 18 voix pour :

- APPROUVE le compte de gestion budget EAUX 2016 dressé par Mme HOEHE, Trésorière Municipale.

N° 2017/04/24

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAUX 2016

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget EAUX 2016. Le Conseil Municipal, à 18 voix pour :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2017/04/25

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET FORET 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES REALISEES.....	152 307.90 €
RECETTES DE L'EXERCICE.....	138 989.84 €
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	- 13 318.06 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR.....	175 580.53 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE.....	162 262.47 €
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES REALISEES.....	0.00 €
RECETTES DE L'EXERCICE.....	0.00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	0.00 €
CREDIT DE REPORT.....	-14 000.00 €
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR.....	79 843.66 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE.....	65 843.66 €

Après que le compte administratif 2016 du Budget FORET ait été présenté, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Jean-Philippe CLERC, Adjoint au Maire, procède au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour à l'exception de Monsieur le Maire qui ne peut pas prendre part au vote :

- APPROUVE le Compte Administratif Budget FORET de l'année 2016.

N° 2017/04/26

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET FORET 2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu le Maire et en avoir délibéré, à 22 voix pour :

- APPROUVE le compte de gestion budget FORET 2016 dressé par Mme HOEHE, Trésorière Municipale

N° 2016/04/27

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET FORET 2016

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget FORET 2016.

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2016/04/28

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu, comme chaque année de fixer les taux d'imposition pour l'année en cours.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du transfert de compétences à la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales de la fiscalité professionnelle unique et qu'il n'y aura donc pas de vote en matière de CFE. En ce qui concerne la taxe d'habitation, le Maire fait part des nouvelles modalités de fixation des taux d'imposition communaux dans le cas d'une fusion de communautés complétée du rattachement de commune. Ces modalités prévoient une réduction automatique du taux de taxe d'habitation des communes qui n'appartenaient pas, au 1^{er} janvier 2011, à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité professionnelle unique. Ainsi, le taux communal de taxe d'habitation est réduit de la part départementale de taxe d'habitation récupérée en 2011 par la commune (taux communal Taxe d'Habitation 2016 : 17,54 % - fraction de taux récupéré du département en 2011 = 12,48 % soit un taux de taxe d'habitation 2017 de 5,06 %)

- Taxe d'habitation : **5.06 %**
- Foncier bâti : **10.39 %**
- Foncier non bâti : **22.04 %**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré à 18 voix pour :

- DECIDE des taux cités au préalable
- DIT que : les taxes votées en Intercommunalité étant en augmentation pour les contribuables, il serait souhaitable de voir des compétences transférées en Communauté de communes, afin de pouvoir diminuer les taux communaux et permettre de compenser les hausses aux contribuables

II VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017 ET DES SERVICES ANNEXES (EAU – ASSAINISSEMENT ET FORETS)

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de budget primitif 2017 et des services EAU, ASSAINISSEMENT et FORET qui peuvent se résumer comme suit :

N° 2017/04/29

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES.....	4 947 100.00 €
(dont 1 750 000.00 € virement à la section d'investissement)	
RECETTES.....	4 947 100.00 €
(dont 1 488 935.35 € excédent reporté)	

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES.....	5 496 000.00 €
(avec 838 000.00 € de crédits de report de l'exercice 2015)	
RECETTES.....	5 496 000.00 €
(dont 1 750 000.00 € du virement de la section de fonctionnement)	

Une fois ces présentations terminées, le Conseil Municipal passe au vote et

- ADOPTE le Budget Primitif de l'année 2017 à 18 voix pour

N° 2017/04/30

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES..... 518 800.00 €
(dont 144 540.00€ virement à la section d'investissement)

RECETTES..... 518 800.00 €
(dont 227 465.81 € excédent reporté)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... 995 935.45 €

RECETTES..... 995 935.45 €
(dont excédent reporté 746 083.20 € et 144 540.00 € du virement de la section de fonctionnement)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget du service de l'ASSAINISSEMENT de l'année 2016 à 18 voix pour

N° 2017/04/31

VOTE DU BUDGET EAUX 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES..... 634.500.00 €
(dont 342 000.00 € virement à la section d'investissement)

RECETTES..... 634 500.00 €
(dont 405 904.79 € excédent reporté)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... 818 545.20 €

RECETTES..... 818 545.20 €
(dont excédent reporté 392 655.94 € et 342 000.00 € du virement de la section de fonctionnement)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget du service de l'EAU de l'année 2016 à 18 voix pour

N° 2017/04/32

VOTE DU BUDGET FORET 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES..... 269 700.00 €
(dont 67 240.00 € virement à la section d'investissement)

RECETTES..... 269 700.00 €
(dont 162 262.47 € excédent reporté)

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... 147 083.66 €

RECETTES..... 147 083.66 €
(dont excédent reporté 79 843.66 € et 67 240.00 € du virement de la section de fonctionnement)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget du service de la FORET de l'année 2017 à 18 voix pour

N°2017/04/33

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de subventions allouées aux associations, rappelant que ce sujet a été longuement étudié lors de la commission « Enfance- Jeunesse et Vie associative » réunie le 08 avril 2017 et lors de la réunion plénière du 10 avril 2017 et qu'il y a lieu de se prononcer sur ces propositions.

Il évoque également le montant de la somme inscrite au Budget Primitif qui s'élève à 80 000 €, montant identique à celui de l'année passée. Après concertation des commissions mentionnées ci-dessus, une somme globale de 72 682 € sera allouée aux Associations pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré, à 18 voix pour :

- ACCEPTE et FIXE les montants des subventions allouées aux associations suivant tableau joint en annexe

N°2016/04/34 - 56

TARIFS COMMUNAUX 2017

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du conseil municipal des différents tarifs communaux à réviser pour l'année 2017. Une augmentation à hauteur de l'inflation soit de 1 % est proposée.

Après délibération, le conseil municipal, à 18 voix pour

- DONNE son accord sur les nouveaux tarifs 2017 (annexés au compte rendu)

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière n'a été soulevée.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00 mn.

 Le Maire
André JACQUEMIN

TARIFICATION 2017

OBJET	Rappel 2016	Année 2016 en €			Décision Com. Plén. du 10.04.17	Décision C.M du 13.04.17	OBSERVATIONS
		Simulation 1 %	Simulation + 1,5 %	Simulation + 2 %			
BUDGET PRINCIPAL							
<u>Fournitures scolaires de 09/2017 à 07/2018</u> par élève : - maternelle							
- primaire (manuels compris)	39,57 54,79	39,97 55,34	40,16 55,61	40,36 55,89	39,57 54,79	39,57 54,79	
<u>Noël aux écoles (par élève)</u> Primaire et maternelles (friandises) Maternelle (jouets ou fête)	10,96	11,07	11,12	11,18	10,96	10,96	
<u>Versement à coopérative scolaire</u> pour spectacles et sorties pédagogiques par élève							
Ecole primaire							
Maternelle centre							
Maternelle Fanny Salmon	10,96	11,07	11,12	11,18	10,96	10,96	
<u>Bourse scolaire de 09/2017 à 07/2018</u> Collège, lycée jusqu'à 18 ans + apprenti	61,35	61,96	62,27	62,58	61,35	61,35	
<u>Voyages scolaires de 09/2017 à 07/2018</u> Collège et lycée par élève :							
Forfait transport (1 voyage dans l'année)	12,17	12,29	12,35	12,41	12,17	12,17	
Nuitées (plafonnées à 10 par an)	8,51	8,60	8,64	8,68	8,51	8,51	
s/réserve du prix payé par la famille							

OBJET	Rappel 2016	Année 2017 en €			Décision Com. Plén. du 10.04.17	Décision C.M du 13.04.17	OBSERVATIONS
		Simulation + 1 %	Simulation + 1,5 %	Simulation + 2 %			
TARIFS 2017- Suite n° 1							
<u>Voyages scolaires de 09/2017 à 07/2018</u>							
<u>Primaire - maternelle</u>							
Nuitées (plafonnées à 10 par an)	8,51	8,60	8,64	8,68	8,51	8,51	
Forfait transport	12,17	12,29	12,35	12,41	12,17	12,17	
<u>si réserve du prix payé par famille</u>							
<u>Accueil de Loisirs sans hébergement</u>							
Par enfant et par jour plafonné à 20 par an (participation communale)	7,58	7,66	7,69	7,73	7,58	7,58	
Par 1/2 journée (participation communale)	3,79	3,83	3,85	3,87	3,79	3,79	
<u>Bons nouveaux-nés</u>	31,00	-	-	-	32,00	32,00	
		31,31	31,47	31,62			
<u>Concessions cimetières (rappel 2015)</u>							
Terrain le m² : 30 ans	129,00	130,29	130,94	131,58	130,00	130,00	
: 50 ans	221,00	223,21	224,32	225,42	223,00	223,00	
Columbarium : 15 ans	700,00	707,00	710,50	714,00	707,00	707,00	
: 30 ans	1185,00	1 196,85	1 202,78	1 208,70	1197,00	1197,00	
Site cinéraire : 15 ans	700,00	707,00	710,50	714,00	707,00	707,00	
: 30 ans	1185,00	1 196,85	1 202,78	1 208,70	1197,00	1197,00	
<u>Garderie périscolaire (année scolaire)</u>							
1er tarif QF < ou = 500	1,66	1,68	1,68	1,69	1,68	1,68	
2e tarif QF de 501 à 1 000	2,21	2,23	2,24	2,25	2,23	2,23	
3e tarif QF > 1 000	2,43	2,45	2,47	2,48	2,45	2,45	
<u>Photocopies</u>	0,35	0,35	0,36	0,36	0,35	0,35	
<u>Restaurant scolaire</u>							
1er tarif QF < ou = 500	3,95	3,99	4,01	4,03	3,99	3,99	
2e tarif QF de 501 à 1 000	4,00	4,04	4,06	4,08	4,04	4,04	
3e tarif QF > 1 000	4,05	4,09	4,11	4,13	4,09	4,09	

OBJET	rappel 2016 en €	Année 2017 en €			Décision Com. Plén. du 10.04.17	Décision C.M du 13.04.17	OBSERVATIONS
		Simulation 1 %	Simulation + 1,5 %	Simulation + 2 %			
TARIFS 2017 - Suite n° 2							
Droits de place							
Marché - mètre linéaire	0,40	0,40	0,41	0,41	0,40	0,40	
- minimum de perception (5ml)							
Fête patronale : m²	0,80	0,81	0,81	0,82	0,80	0,80	
minimum perception (44 m²)							
Pizzas/Kebab (stationnement véhicule 1 fois semai	134,00	135,34	136,01	136,68	135,00	135,00	
Salle de convivialité - tarification							
Apéritif : - solution n° 1	48,50	48,99	49,23	49,47	49,00	49,00	
- solution n° 2	75,00	75,75	76,13	76,50	76,00	76,00	
Journée : - solution n° 1	118,00	119,18	119,77	120,36	119,00	119,00	
- solution n° 2	148,50	149,99	150,73	151,47	150,00	150,00	
Journée complémentaire : - solution n° 1	60,00	60,60	60,90	61,20	61,00	61,00	
- solution n° 2	75,00	75,75	76,13	76,50	76,00	76,00	
Location vaisselle (voir annexe)							
Location espace culturel (voir annexe)							
CAUTION SALLE DE CONVIVIALITE							
CAUTION ESPACE CULTUREL							
Travaux au cimetière							
1er relevage	260,00	262,60	263,90	265,20	263,00	263,00	
2ème relevage pour ramassage ossements	510,00	515,10	517,65	520,20	515,00	515,00	
Occupation caveau commun : journée	65,00	65,65	65,98	66,30	66,00	66,00	
minimum	52,00	52,52	52,78	53,04	53,00	53,00	
Vacation (transport de corps après mise en bière	3,00	3,03	3,05	3,06	3,00	3,00	
pour crémation)	30,00	30,30	30,45	30,60	30,00	30,00	
Ouverture & fermeture columbarium	21,00	21,21	21,32	21,42	21,00	21,00	
Funérarium	53,00	53,53	53,80	54,06	54,00	54,00	
Occupation 3 jours							
Journée supplémentaire	180,00	181,80	182,70	183,60	182,00	182,00	
Mise à disposition chambre froide seule/jour	31,00	31,31	31,47	31,62	31,00	31,00	
Forfait ménage	64,00	64,64	64,96	65,28	65,00	65,00	
	31,00	31,31	31,47	31,62	31,00	31,00	

OBJET	Rappel 2016 en €	Année 2017 en €			Décision Com. Plén. du 10.04.17	Décision C.M du 13.04.17	OBSERVATIONS
		Simulation + 1 %	Simulation + 1,5 %	Simulation + 2 %			
TARIFS 2017 - Suite n° 3							
<u>Tarification horaire et matériel</u>							
❖ AGENT							
❖ TRACTOPELLE	25,00	25,25	25,38	25,50	25,00	25,00	
❖ CAMION	50,00	50,50	50,75	51,00	50,00	50,00	
❖ V.L.	35,00	35,35	35,53	35,70	35,00	35,00	
❖ CAMIONNETTE	20,00	20,20	20,30	20,40	20,00	20,00	
❖ COMPRESSEUR	23,00	23,23	23,35	23,46	23,00	23,00	
❖ MINI PELLE	18,00	18,18	18,27	18,36	18,00	18,00	
❖ GROUPE ELECTROGENE	45,00	45,45	45,68	45,90	45,00	45,00	
❖ PLAQUE VIBRANTE	10,00	10,10	10,15	10,20	10,00	10,00	
❖ PILONNEUSE	15,00	15,15	15,23	15,30	15,00	15,00	
❖ Pilonneuse	15,00	15,15	15,23	15,30	15,00	15,00	
BUDGET EAUX							
Pour travaux sur réseau							
Droit de branchement	850,00	858,50	862,75	867,00	850,00	850,00	
Droit de modification d'un branchement existant	470,00	474,70	477,05	479,40	470,00	470,00	
Forfait M.O. & déplct pour remplct compteur	63,00	63,63	63,95	64,26	63,00	63,00	
Abonnt compteur individuel	14,00	14,14	14,21	14,28	14,00	14,00	
Abonnt compteur général	14,00	14,14	14,21	14,28	14,00	14,00	
Prix du mètre cube EAU HT du 01/01/2017 au 31/12/17	0,50	0,51	0,51	0,51	0,50	0,50	
redevance assainissement m3 HT du 01/01/2017 au 31/12/2017	0,83	0,84	0,84	0,85	0,83	0,83	
BUDGET FORETS							
Location des sources (par an)							
MM MOUGEL et HINGRAY	38,00	38,38	38,57	38,76	38,00	38,00	

Subventions 2017

Norm des associations	Souhait association 2015	proposition comm. Vie associative 27.2.15	Vote du Conseil Municipal	Souhait association 2016	proposition comm. vie associative 27.02.16	Vote du Conseil Municipal du 25.4.16	Souhait association 2017	proposition Com V.A. du 08.04.2017	Vote du CM du 13.04.17
A.A.P.P.M.A Eloyes (la pêche)	6 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	6 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
A.D.P.E.A des écoles d'Eloyes	254,00 €	256,00 €	256,00 €	1 500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
AFM TELETHON Association Aide par le Travail aux Handicapés et aux Exclus de l'emploi							courrier	négative	négative
AMICALE ANC FFI HAUT DU BOIS	à notre convenance	173,00 €	173,00 €	dossier ?	173,00 €	173,00 €	courrier à notre convenance	négative	négative
AMICALE DES ANCIENS A.F.N	171,00 €	173,00 €	173,00 €	200,00 €	273,00 €	273,00 €	200,00 €	173,00 €	173,00 €
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES	175,00 €	173,00 €	173,00 €	pas de dossier	0,00 €	SE 173,00 €	180,00 €	173,00 €	173,00 €
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	1 500,00 €	1 381,00 €	1 381,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 € dossier - pas de somme	1 000,00 €	1 000,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	?	1 062,00 €	1 062,00 €	dossier ?	1 062,00 €	1 062,00 €		1 062,00 €	1 062,00 €
ASSOC DES AMIS DE L'ABRI	729,00 €	734,00 €	734,00 €	dossier ?	734,00 €	734,00 €	750,00 €	734,00 €	734,00 €
ASSOCIATION "CLASSE 85"	1 500,00 €	750,00 €	750,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
ASSOC LEGION VOSGIENNE DES A.C.	220,00 €	218,00 €	218,00 €	pas de dossier	0,00 €	0,00 €	220,00 €	173,00 €	173,00 €
ASSOCIATION LOCALE DES A.D.M.R	?	3 500,00 €	3 500,00 €	3 700,00 €	3 700,00 €	3 700,00 €	3 800,00 € courrier : à notre convenance	3 800,00 €	3 800,00 €
ASSOCIATION Hand Ball Club Remiremont									
ASS. RECH ARCHEO. HIST. ELOYES	900,00 €	900,00 €	900,00 €	950,00 €	900,00 €	900,00 €	950,00 €	900,00 €	900,00 €
ASSOC SPORTIVE COLLEGE ASSU-UNSS	pas de dossier	156,00 €	156,00 €	pas de dossier	0,00 €	0,00 €	pas de dossier	0,00 €	0,00 €
ASSOCIATION MAMZEN									
ASSOCIATION FAMILIALE	1 200,00 €	1 291,00 €	1 291,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	4 313,21 €	négative	négative
BIBLIOTHEQUE HOPITAL REMIREMONT	pas de dossier	60,00 €	60,00 €	courrier	60,00 €	60,00 €	courrier	60,00 €	60,00 €
BILLARD CLUB ELOYES	pas de dossier	258,00 €	258,00 €	258,00 €	388,00 €	388,00 €	258,00 €	258,00 €	258,00 €
TENNIS DE TABLE - Eloyes	592,00 €	596,00 €	596,00 €	800,00 €	596,00 €	596,00 €	596,00 €	596,00 €	596,00 €
CLUB 3ème AGE ELOYES	550,00 €	550,00 €	550,00 €	570,00 €	550,00 €	550,00 €	600,00 €	550,00 €	550,00 €
CLUB LEO LAGRANGE	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
CLUB PHILATELIQUE	pas de dossier	256,00 €	256,00 €	256,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
ECOLE DE MUSIQUE (Sans Pistons)	3 624,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €	3 646,00 €
EVI-DANSE							3 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Subventions 2017

Nom des associations	Souhait association 2015	proposition comm.	Vote du Conseil Municipal	Souhait association 2016	proposition comm. vie associative 27.02.16	Vote du Conseil Municipal du 25.4.16	Souhait association 2017	proposition Com V.A. du 08.04.2017	Vote du CM du 13.04.17
ENERGIE CLUB	à notre convenance	500,00 €	500,00 €	2 018,00 €	500,00 €	500,00 €	600,00 €	500,00 €	500,00 €
FOOTBALL CLUB ELOYES	13 000,00 €	11 367,00 €	11 367,00 €	14 000,00 €	11 367,00 €	11 367,00 €	14 000,00 €	11 367,00 €	11 367,00 €
FOYER SOC. EDU. COLLEGE	180,00 €	182,00 €	182,00 €	pas de dossier	0,00 €	0,00 €	156,00 €	156,00 €	156,00 €
CLUB GRIMPONS	600,00 €	596,00 €	596,00 €	900,00 €	596,00 €	596,00 €	1 000,00 €	596,00 €	596,00 €
LA JEUNE GARDE ELOYES	6 230,00 €	6 145,00 €	6 145,00 €	6 280,00 €	6 145,00 €	6 145,00 €	6 280,00 €	6 145,00 €	6 145,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE	60,00 €	61,00 €	61,00 €	courrier	61,00 €	61,00 €	courrier	61,00 €	61,00 €
NEW SYMPHONY	pas de dossier			sommeil	0	0	0,00 €	négative	négative
LE PETANQUE CLUB	1 500,00 €	1 509,00 €	1 509,00 €	1 509,00 €	1 509,00 €	1 509,00 €	1 520,00 €	1 509,00 €	1 509,00 €
SKI CLUB ELOYES	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL - Remiremont							courrier : 500 €	négative	négative
TENNIS CLUB		730,00 €	730,00 €	730,00 €	730,00 €	730,00 €	2 600,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
YOGAIEMENT VOGGES				1 500,00 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
VMEH visites bénévoles des malades (courrier)	courrier	150,00 €	150,00 €	courrier	150,00 €	150,00 €	courrier	150,00 €	150,00 €
LE PARAPLUIE DES PETITS							2 328,90 €	négative	négative
C.RE.SU.S VOGGES							courrier	négative	négative
ADAVIE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	convenance	0,00 €	0,00 €	courrier	négative	négative
JUDO CLUB				4 352,23 €	250,00 €	250,00 €	courrier	négative	négative
Centre Communal d'Action Sociale	16 240,00 €	16 338,00 €	16 338,00 €		23 000,00 €	23 000,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
TOTAL		63 711,00 €	63 711,00 €		70 730,00 €	70 730,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €
BUDGET PRIMITIF		80 000,00 €	80 000,00 €		80 000,00 €	80 000,00 €	86 898,11 €	72 682,00 €	72 682,00 €
PROVISIONS		16 289,00 €	16 289,00 €		9 270,00 €	9 270,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
								7 318,00 €	7 318,00 €